

CHARLES DE GAULLE N'A PLUS LA COTE

Pierre O'Neill

Le Devoir, 21 novembre 1997

La cote d'amour dont jouissait Charles de Gaulle dans le coeur des Québécois est en proie au vent de l'oubli. Ils estiment qu'il a peu fait pour le Québec et qu'il ne méritait pas qu'on lui édifie une statue.

Le «Vive le Québec libre!» de 1967 a «peu ou pas du tout» modifié le destin politique du Québec, croient 51,5 % des Québécois, alors que 39,2 % sont plutôt d'avis que son coup d'éclat a «beaucoup ou assez» contribué à l'évolution du Québec. Un sujet sur lequel 9,5 % préfèrent ne pas se prononcer.

Cette perception est à ce point ancrée dans l'opinion publique que la décision de la Ville de Québec d'installer la statue du général sur les plaines d'Abraham pour commémorer le trentième anniversaire de sa visite n'a pas du tout été appréciée. De fait, cette initiative a «choqué» 33,5 % et «enchanté» seulement 20,1 % des Québécois, par ailleurs deux fois plus nombreux (46,5 %) à considérer que ce fut un moment sans intérêt, qui ne méritait pas qu'on en fasse l'objet d'un quelconque débat public. La répartition de ces «sans opinion» permet d'établir que 62,2 % ont été choqués par cette commémoration.

Cette expression du sentiment populaire ressort de l'enquête d'opinion publique menée par la maison Sondagem du 14 au 17 novembre, auprès de 1044 personnes, pour le compte de Télé-Québec, du Devoir et du Soleil.

À la recherche d'une appréciation plus globale de la visite du général et du «Vive le Québec libre!», les sondeurs ont réussi à mettre en lumière une fois de plus la polarisation de l'opinion: 42,9 % des Québécois conviennent que cet événement a été somme toute «positif» pour le Québec, alors que 37 % croient au contraire qu'il a été «néгатif» et que 20,1 % ne jugent pas utile de se prononcer sur ce sujet. Il s'agit donc d'une opinion publique divisée en deux parts égales.

[...] Les résultats de ce sondage expliquent aussi la controverse, les huées et les applaudissements qui ont marqué, le 24 juillet, les cérémonies de commémoration du «Vive le Québec libre!», quatre mots qui résonnent encore aujourd'hui et qui sont perçus par beaucoup comme ayant été un stimulant de la montée du mouvement souverainiste québécois. La statue de bronze, réalisée par le sculpteur Fabien Pagé de Donnacona, représente Charles de Gaulle en uniforme, tel qu'il est apparu, le 23 juillet 1967, à sa descente du croiseur Le Colbert, ancré à l'anse au Foulon. Elle fait face aux plaines d'Abraham, où l'armée française a subi en 1759 une défaite aux mains des Anglais, défaite qui a changé le cours de notre Histoire.

Avant même que l'effigie de l'homme de bronze ne soit dévoilée, un groupe de manifestants, brandissant des drapeaux du Canada, ont perturbé le déroulement de la cérémonie, à laquelle participaient une dizaine de ténors souverainistes. Le président de la République française, Jacques Chirac, avait délégué pour le représenter l'ancien président de

l'Assemblée nationale, qui a depuis accédé à la direction du parti gaulliste. Dans son propos de circonstance, Philippe Séguin a écorché au passage les protestataires par cette citation de Nietzsche: «Plus on vole haut, plus on paraît petit à ceux qui ne savent pas voler.» Un mois plus tard, le 19 août, de la peinture rouge a été lancée au visage et sur le buste de la statue du général. À ses pieds, sur un petit écriteau, on pouvait lire: «Le sang des Canadiens à Dieppe. Tu peux bien rougir, vieux bâtard.»

L'émission Droit de parole de ce soir, d'une durée de deux heures, portera précisément sur l'impact du cri du général de Gaulle. «Vive le Québec libre!», déclaration guidée par l'émotion et l'improvisation ou invitation préméditée à la libération? En quoi ce cri a-t-il modifié le destin politique du Québec? Après la projection du film Le Chemin du Roy, des cinéastes Carl Leblanc et Luc Cyr, l'animatrice Françoise Guénette en discutera en studio avec des témoins de l'événement et avec des jeunes réunis dans deux restaurants, à Montréal et à Québec.